

Arrêté du 21 octobre 2015 fixant la liste des établissements publics de santé soumis à la certification des comptes à compter de l'exercice 2016

21/10/2015

L'Assistance publique - hôpitaux de Paris figure dans la liste établissements publics de santé dont les comptes seront soumis à certification à compter de l'exercice 2016.